



Pb d'une amie à moi marocaine marié avec un français d'origine ma

Par **sarah**, le **28/12/2009** à **10:43**

Bonjour,

voilà mon problème sans tarder: comme vs pourrez le voir sur mon parcours sur le forum, j'ai demandé un visa court séjour conjointe de français pour aller passer mes vacances scolaires avec mon mari et voir la maison qu'il nous a acheté pour commencer sa décoration.j'ai eu un refus pour mon visa pour le motif suivant: vous etes en instance de divorce.ma vie a basculé depuis ce jour là car je ne fais plus confiance à mon mari que j'aime tjrs malgré tout. je vais essayé de présenter les faits de mon prob en tirets pour résumer car mon histoire est trop compliquée.

- 26/10 : dépôt de mon visa ct séjour
 - le 28,29,30/10 :mon mari est injoignable sur ses 2 tel, j'ai cru qu'il a eu un accident (allah yastar) j'appelle tt le monde meme sa soeur avec qui je ne m'entend pas suite à sa non présence à notre fete de mariage
 - le 01/11 :mail de ma belle soeur me disant de ne plus la déranger par tel
 - le 02/11 : ma belle soeur écrit des mails au nom de mon mari (à partir de sa boite mails dont elle a le mot de passe) au consulat de casa et au procureur de la république pour dénoncer notre "mariage gris" (chose que j'apprendrai bien plus tard)
 - le 06/11 jusqu'au 30/11 : départ de mon mari en angleterre pour une formation qualifiante avec sa nouvelle société donc concentration totale sur le travail alors pas de sms ou appel (pas dans ses habitudes de ne pas me contacter)
- entre temps:
- le 09/11 : récupération de mon passeport sans visa en attente du courrier du consulat.jappelle mon mari pour l'informer,il me dit qu'il est mnt occupé par son travail et qu'il va résoudre cela plus tard

- le 19/11 : je lui envoie un msg pour qu'il réponde d'urgence à mon appel (même si il va payer la communication à l'international) pour discuter sur l'histoire de badoo sérieusement surtout que j'ai reçu bcp d'appels et que j'ai pu voir le profil avec mes photos personnelles que j'ai envoyé à lui seul. résultat prise de tête et engeulades. pas de contact depuis.
- le 20.11 : suppression du profil de badoo suite à mon signal d'abus aux administrateurs du site
- le 29.11 : je consulte par curiosité sa boîte sfr pour voir à qui il parlait le mois précédant puisqu'il ne m'a pas appelé une seule fois durant. je découvre un mail dans sa messagerie destiné à l'association nationale des victimes de l'insécurité (anvi de france) où il exprime qu'il est victime de "mariage gris" et qu'il a prévenu le consulat de casa et le procureur de la république pour stopper tous les démarches
- le 29.11 - le 29.11 : j'ai appelé mon mari en pleurs pour lui demander pourquoi m'avoir accusé de "mariage gris" moi qui l'aime sincèrement. il m'a dit qu'il ne sait rien de tout cela et que c'est sûrement sa sœur qui ne m'aime pas qui l'a fait. il m'a demandé de rester calme et qu'il va résoudre ce prob au plus vite et qu'il va remettre sa sœur à sa place. je l'ai cru et je l'attend.
- le 01.12 : ma belle sœur m'envoie un mail où elle me traite de manipulatrice et de profiteuse et où elle reconnaît d'avoir écrit les mails à l'anvi, consulat et procureur de la république.
- du 01 au 12.12 : mon mari m'envoie des sms sur mon portable mais pas un mot d'amour
- le 15/12 : j'ai reçu le refus de mon visa pour motif d'instance de divorce; j'appelle mon mari pour qu'il s'explique. il est injoignable.
- le 18/12 : sms de mon mari me disant qu'il va venir au mois de janvier pour mettre au clair toute cette histoire
- du 18/12 à aujourd'hui : j'envoie des mails à mon mari et je l'appelle sur ses 2 portables mais il est tjrs injoignable. il m'a envoyé un sms me disant qu'il est dans une zone isolée où il n'y a pas de réseau internet pourtant ça sonne tjrs sur ses tel et j'ai trouvé sur le réseau msn partagé entre moi et sa fille qu'il se connecte et joue avec elle des jeux sur msn.

je suis perdue dans toute cette histoire et je ne sais plus où se donner la tête. je souffre beaucoup car je suis blessée par l'homme que j'aime et je n'ai plus confiance en lui. j'attends qu'il vienne pour s'expliquer.

j'ai décidé de ne pas faire de recours contre le refus de visa car je ne veux plus venir en france. j'ai voulu y aller pour retrouver l'homme de ma vie et fonder avec lui une belle famille mais là je vois que ça ne me donne qu'un profil de manipulatrice et profiteuse sauf que ma seule raison de l'avoir épousé c'est de l'aimer un amour sincère.

la seule chose que je veux savoir est ce que je suis vraiment en instance de divorce? est-ce qui a entamé la procédure : mon mari ou bien sa sœur?

si c'est lui alors pas question de discussion entre moi et lui; je divorce en lui signant tous les papiers qu'il veut pour lui faciliter le divorce sans rien lui demander en échange.

si c'est ma belle sœur qu'il l'a fait au nom de mon mari ; je me battrai pour mon couple et je ferai tout pour le lui faire regretter.

dsl pour la longueur de mon histoire mais c'est pour vous mettre dans le cadre générale pour mieux m'informer et mieux m'aider.

Par **sarah**, le **28/12/2009 à 10:45**

en effet cette amie vous fait savoir les démarches qu'elle peut suivre du maroc pour savoir si elle est vraiment en instance divorce

et si oui qu'est ce qu'elle peut faire elle doit contacter qui
merci pour votre réponse

Par **kingdom**, le **31/12/2009** à **02:05**

ce qui m'etonne c'est qu'il n'y ai plus de communication entre vous depuis tout ce temps...
c'est qu'il y a bien quelque chose, non?

Par **Ambre**, le **01/01/2010** à **02:14**

Cette histoire n'a aucun sens.. Comment un homme laisse sa soeur prendre l'initiative de dénoncer sa femme pour arnaque et de plus de lancer un divorce sans la prévenir, si elle est sincère et n'a rien à se reprocher.

Manifestement votre amie vous embarque dans une histoire pas claire du tout. bref, à mon avis vous ne pouvez rien pour elle, son mari a demandé le divorce et elle pourra s'expliquer lors de la conciliation en face à face ou par avocats interposés pour crier cette injustice , si injustice il y a... ce dont je doute.

Bien à vous.

Par **sarah**, le **01/01/2010** à **12:00**

merci pour votre réponse moi aussi l'histoire me parais inventé de la part de son mari surtout après pas mal autre chose bizzare qui sont commencé juste après le mariage
mais ma question c'est elle peut contacter qui pour savoir si elle est vraiment en instance de divorce
merci pour vous

Par **Ambre**, le **01/01/2010** à **16:49**

Vous pensez que son mari invente une histoire, mais dans quel but ? il n'a rien à gagner et c'est elle qui a tout à perdre.

elle ne peut contacter personne, c'est elle qui sera contactée.

Par **Hlesoleil**, le **28/04/2014** à **11:42**

bonjour , j'écris pour une amie Marocaine, qui es venue en France , es qui et tombais sous le charme d'un Francias , et la épouser. elle as son visa pour 1an seulement . a ce jour , il as pris son envol , a vider le compte, a déménager le logement , en lui prenant tout , y inclus , ces affaires personnel , habits, maquillage , bijoux , mebles , et surtout ces paapiers, médicaux ,

certificats et diplome . elle m'apelle hier pour me dire tout ça , car elle se demande au bout des 1 an ce qu'elle vas devenir , et que vas devenir son visa pour le renouveler ? elle as également découvert derrière un meuble , cacher , des feuilles de crédits pour environ 20 000 euro , mais c'est prêt ont ete fait avant de la connaitre . il lui as dit qu'elle était responsable de ces crédits puisqu'ils sont mariés. il veut également divulgué une photo sur lequel elle es en robe de soirée , avec un décolletée, sous prétexte qu'elle es musulman, je lui aie dit que en france , musulman ou pas , nous avons toutes le droit de nous promenez en robe de soirée , surtout que cette photo il la prise chez eux . La elle as demandait le divorce . ma question la voici :

Que vas t'il se passer , une fois son visa terminer , vas t'il se renouveler automatiquement, ou faut t' elle qu'elle en redemande un , sachant qu'elle cherche du travail en france , et qu'elle as une adresse postale .

peut'on la renvoyer dans son pays le Maroc ? en faites je vous demande s'ils vous plait de l'aide , car actuellement elle ne touche rien , pas d'argent , a qu'elle aide peut'elle avoir le droit , au niveau de la Caf , RSA? ou autre . De plus il , la mise a la porte de leur logement , et a du déménager pour se cacher de lui , mais elle risque un jour d'etre expulsée du logement , car ne payant pas , par manque d'argent ? je prend tout les renseignements utile pour mon amie Marocaine . merci a vous tous . ELLES SONT URGENTES . MERCI A TOUS

Par **amajuris**, le **28/04/2014** à **21:07**

bjr,

si la vie commune avec son mari a cessé ou si elle est divorcée, elle n'a plus aucun titre pour résider en france.

elle risque donc effectivement d'être contrainte de retourner dans son pays d'origine.

cdt

Par **Hlesoleil**, le **28/04/2014** à **21:12**

merci Amatjuris, donc il vaut mieux qu'elle ne demande pas le divorce alors pour toi ? et si elle as un travail CDI , ils peuvent aussi la renvoyais? merci de ta réponse